



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prix

Question écrite n° 101809

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur la volatilité des prix des matières premières agricoles. La situation alarme les acteurs des secteurs de l'industrie agroalimentaires et de l'agriculture, et les consommateurs. L'indice mesurant les évolutions de prix d'un panier de céréales, oléagineux, produits laitiers, viandes et sucre serait au plus haut depuis sa création en 1990, selon la FAO. S'il n'y a pas, actuellement, de problème de pénurie, les annonces de baisse de production provoquent de vives tensions sur les marchés, entretenues par des spéculateurs opportunistes. Il lui demande sa position et quelles sont les mesures envisagées pour remédier à la situation.

Texte de la réponse

Les prix de certaines denrées alimentaires de base ont fortement et rapidement augmenté fin 2010. L'indice des prix alimentaires de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) a atteint son niveau le plus haut depuis sa création en 1990. Il a largement dépassé, en janvier 2011, le niveau le plus élevé atteint lors de la dernière crise alimentaire, en juin 2008. Dans ce contexte, les populations et les pays en situation d'insécurité alimentaire persistante restent extrêmement vulnérables. La priorité donnée par la présidence française du G20 à la lutte contre la volatilité des prix des matières premières, notamment agricoles, est plus que jamais d'actualité. En effet, la présidence française du G20 traitera le sujet de la volatilité des prix des matières premières agricoles dans le cadre d'une réunion des ministres de l'agriculture du G20. Cette réunion permettra d'analyser les causes de la volatilité des prix et de chercher des solutions pour y remédier et en limiter les effets, pour les agriculteurs et les consommateurs des pays développés comme pour ceux des pays en développement. Les axes de réflexion proposés par la présidence française et faisant d'ores et déjà l'objet de travaux approfondis entre les membres du G20 sont les suivants : améliorer la transparence des marchés physiques afin de prévenir les soudaines variations de prix ; améliorer la coordination internationale en cas de crise sur les marchés agricoles ; améliorer la couverture du risque prix et mieux réguler les marchés financiers pour qu'ils jouent efficacement leur rôle de couverture ; aider les pays les plus vulnérables, notamment en favorisant le développement durable de la production agricole sur le long terme. Afin d'alimenter le débat, les organisations internationales mandatées dans le « Plan d'action développement » de Séoul (Nations unies, FAO, OCDE, Banque mondiale, OMC, FMI, CNUCED, FIDA, PAM) ont fourni un prérapport sur ces questions mi-mars et remettront leur rapport définitif en juin 2011. La réunion des ministres de l'agriculture, qui sera organisée les 22 et 23 juin 2011, fera la synthèse des propositions retenues en vue du sommet des chefs d'États, prévu les 3 et 4 novembre 2011.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101809

Rubrique : Matières premières

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2011, page 2130

Réponse publiée le : 10 mai 2011, page 4797